

La rentrée des Archives départementales du Gers s'annonce flamboyante !



La rentrée des Archives départementales du Gers s'annonce flamboyante !

Parfois méconnues, les Archives départementales ne constituent pas moins, depuis plus de 230 ans, le lieu de la mémoire du cœur de Gascogne par excellence. Au moment où elles s'appêtent à présenter un certain nombre de manifestations éducatives et culturelles, il apparaît intéressant de s'entretenir avec leur directeur, Pascal Geneste, conservateur général du patrimoine.

Question : Monsieur Geneste, vous êtes arrivé dans le Gers en septembre 2018 : quel bilan tirez-vous de vos trois premières années à la tête des Archives départementales ?

Réponse : Un bilan positif si l'on en juge par les politiques prioritaires qu'on a souhaité développer et que le Conseil départemental nous a permis de développer. Dès mon arrivée, j'ai engagé l'équipe dans la rédaction d'un projet de service 2019-2023 qui visait, en premier lieu, à remettre le public au cœur des politiques des Archives départementales. La crise sanitaire qui est intervenue l'an dernier – et que nous subissons encore aujourd'hui – n'est naturellement pas sans effet sur l'action engagée mais je dirais qu'elle l'a renforcée. Les trois axes forts du projet peuvent se résumer ainsi :

- la collecte ciblée d'ensembles documentaires attendus par le public ;
- le développement de la numérisation et de la mise en ligne des archives les plus consultées, ce qui semble une évidence mais nécessite de nombreux moyens ;
- enfin, l'ambition de faire des Archives départementales un lieu de vie culturelle et éducative dynamique, en développant notamment les actions de valorisation.

Question : Évoquons donc la collecte ciblée dans un premier temps...

Réponse : Aux Archives départementales, la collecte est exponentielle ! Chaque année, elles reçoivent en moyenne quelques 300 mètres linéaires supplémentaires. Il s'agit principalement de versements réglementaires des services publics de l'Etat, du Conseil départemental ou des notaires, qu'il faut programmer et rationaliser. Actuellement, on travaille beaucoup avec les services de la Préfecture, qui se restructurent, et ceux de l'Éducation nationale, notamment les établissements d'enseignement. Il y a aussi les dépôts des communes : nous avons beaucoup travaillé avec les communes du Lectourais et du Savès et recevons cet automne les fonds d'archives historiques de Fleurance et de Vic-Fezensac qui comptent parmi les plus beaux du département. On a enfin orienté la collecte vers les fonds privés : ceux de grandes familles gersoises, comme les Granier de Cassagnac à Plaisance ou les comtes de Pouy à Avensac ; ceux des écrivains-paysans gascons, comme Jean-Louis Quéreilhac, Alban Destournes ou Alban Duffau ; ceux de photographes, comme les Fenestra à Condom ou Maurice Roux à Samatan ; ou encore les fonds d'acteurs culturels importants (Bandas de Condom, Nuits musicales en Armagnac...). On lance en outre en novembre une « grande collecte » de documents sur le rugby gersois dans la perspective de la coupe du monde de 2023 en France : il sera alors important de mettre à l'honneur celles et ceux qui en ont fait l'histoire, parmi lesquels d'illustres internationaux !

Question : Que pouvez-vous dire concernant le développement de la numérisation et de la mise en ligne sur le site des Archives départementales ?

Réponse : C'est l'une des étapes majeures du projet des Archives départementales ! Rendre accessibles certains types d'archives publiques librement et de n'importe où entre pleinement dans les schémas développés par les pouvoirs publics aujourd'hui. Depuis 2015, les Archives départementales ont décuplé leur offre en la matière, offrant aujourd'hui plus de deux millions d'images sur leur site internet. La dématérialisation de l'état civil commencée en 2017 s'achève le mois prochain. Cela a grandement mobilisé l'équipe, qui le restera l'an prochain dans le cadre de la numérisation des registres paroissiaux d'Ancien Régime et des registres des délibérations départementales et communales. On espère ainsi satisfaire les généalogistes et les érudits locaux. Nous mettrons aussi rapidement en ligne notre collection de cartes postales sur les communes du Gers et certains titres de presse locale ancienne, traitée en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France.

Question : Vous parliez de faire des Archives départementales un lieu de vie culturelle et éducative. Quelles sont les actions de valorisation que vous proposez ?

Réponse : L'un des constats que l'on fait vite lorsqu'on embrasse cette carrière, c'est que les archives sont méconnues. Leur image ne reflète pas la réalité. Il en va de même pour les services qui en ont la responsabilité. Il faut remédier à cela car les archives constituent le ciment d'une nation. En ces périodes troublées, beaucoup de citoyens s'interrogent sur leurs racines et le territoire dans lequel ils vivent ou ont vécu. Ils découvrent alors que les Archives existent et, souvent, viennent à l'occasion des Journées du Patrimoine. L'année dernière, entre deux périodes de confinement, le public a été nombreux à venir. Cette année, les 18 et 19 septembre prochains, j'espère qu'il en sera de même car les Archives départementales ont conçu une riche programmation sur laquelle elles travaillent depuis plusieurs mois.

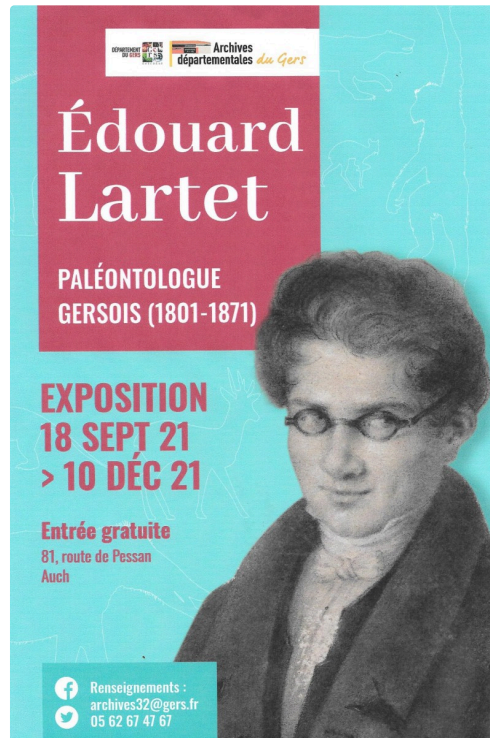
- le lancement d'une fresque multimédia interactive coproduite avec l'INA qui retrace l'histoire contemporaine du Gers de manière thématique et pédagogique ;
- la présentation d'une exposition autour du Gersois Édouard Lartet (1801-1871), figure emblématique de la paléontologie moderne, internationalement reconnu ;
- la préparation d'une opération mémorielle sur le rugby gersois au XXe siècle, comme je l'évoquais précédemment.

Question : N'êtes-vous pas en train de transformer les Archives départementales du Gers en un centre de vie culturelle intense ?

Réponse : C'est notre ambition ! Les Archives départementales représentent le lieu de mémoire par excellence du cœur de Gascogne, mais ni le lieu qui les renferme, ni cette mémoire ne sont figés ! Le bâtiment dont nous avons la responsabilité au sein du parc de l'hôtel du Département doit être vivant et perçu comme l'un des lieux de vie culturelle et éducative majeurs du Gers. On doit aussi faire vivre les Archives départementales hors de leurs murs, sur le terrain ! C'est notre rôle de créer des vocations et de relancer la recherche universitaire. Nous avons à cet égard proposé au Département de créer une bourse spécifique qui sera offerte à un étudiant de master ou de doctorat qui valorisera les ressources documentaires conservées à Auch. Nous travaillons aussi main dans la main avec la Société archéologique du Gers. Par ailleurs, notre atelier de restauration et de reliure est l'un des mieux dotés de la région : il est riche d'un niveau d'expertise reconnu au niveau national et d'un savoir-faire d'excellence. C'est très précieux pour un service comme le nôtre. J'invite tout le monde à suivre les actions qui sont menées aux Archives départementales sur le site www.archives32.fr ainsi que, désormais, sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) !



Affiche Journées du Patrimoine.jpg



Larthen Affiche.jpg